Chers Parents de Maternelle,

A la demande de certains parents, l’association des parents en accord avec la Direction de l’école et de l’échevin M. Coppens, souhaite vous informer de l’organisation et du déroulement des activités parascolaires destinées à la maternelle, qui ont lieu le mercredi après-midi dans les locaux de l’Ecole du Souverain.

En effet, certains parents trouvent anormal que ces activités parascolaires, qui sont payantes, se déroulent dans la même salle que la garderie des 2ème et 3ème années de maternelle.

Pour éviter toute confusion, il est important de rappeler que les activités parascolaires du mercredi ne sont pas sous la responsabilité de l’école, contrairement à celles qui se déroulent pendant le reste de la semaine comme la gymnastique ou les jeux de société, qui elles sont proposées par les enseignants de l’école.

Par contre, les activités parascolaires du mercredi sont sous la **responsabilité de la Commune** d’Auderghem et sont gérées par le service de M. Colot.

Elles se déroulent dans des **locaux** mis à disposition par la Commune. Dans le cas des activités parascolaires destinées aux enfants de maternelle, elles ont lieu au sein des écoles communales.

Avant la rénovation de l’école maternelle du Souverain, les activités parascolaires du mercredi après-midi pour les enfants de maternelle, avait lieu dans une salle communale au sous-sol du bâtiment situé Chaussée de Wavre.

Lorsque l’école maternelle du Souverain a été rénovée en 2011, M. Colot et la Direction du CS Souverain se sont accordés pour que les activités parascolaires aient lieu dans les nouveaux locaux de l’école, plus grands, plus confortables et plus sécurisés pour des enfants en bas âge.

Pour ce qui est de **l’encadrement**, les activités parascolaires pour les maternelles sont supervisées dans toutes les écoles communales d’Auderghem par les référentes des équipes d’accueillantes («équipe de garderie »). Elles sont, elles aussi, sous la responsabilité de la Commune.

La référente de l’équipe d’accueillants pour le CS du Souverain est Mme Yamna.

Le **nombre d’enfants de maternelle inscrits** aux activités parascolaires étant beaucoup moins important (12 cette année) que celui des élèves qui restent à la garderie le mercredi après-midi (jusqu’ 50 enfants le mercredi en début d’après-midi), les activités parascolaires se déroulent dans la même salle que celle de la garderie, ce qui permet d’avoir deux accueillantes pour surveiller en même temps le groupe des enfants inscrits aux activités parascolaires et ceux à la garderie.

Les activités de bricolage proposées aux enfants inscrits en parascolaire sont encadrées par Mme Yamna tandis que Mme Marie-Rose coordonne une autre activité de bricolage avec les enfants de la garderie. Ces différents ateliers ont lieu en même temps et dans le même local. Quant aux activités culinaires, tous les enfants y participent et cuisinent ensemble.

Nous espérons que ces explications répondront à la demande de certains parents et pourront apporter un éclairage objectif sur le déroulement des activités parascolaires du mercredi après-midi, au sein de l’école du Souverain.

Nous proposons d’ajouter cette lettre sur le site de l’école et d’y faire référence lors des prochaines inscriptions aux activités parascolaires, afin d’informer les nouveaux parents de maternelle.

Si toutefois, vous souhaiteriez émettre votre avis, vous pouvez toujours nous contacter par email : karinesbi@hotmail.com. Vous trouverez également la liste des parents relais sur le site de l’école : <http://www.cirquetudes.com/lassociation-des-parents>

Bien cordialement,

L’Association des Parents de l’école du Souverain